



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

DECLARATION FSU

F3SCT 59 – 11 avril 2023

Monsieur le Président de la FS SSCTD 59,

Nous installons aujourd'hui cette formation spécialisée en charge de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des personnels. Puisque cette instance, qui succède au CHSCT - dont nous contestons toujours la disparition - doit traiter de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'ensemble des personnels de notre ministère, nous devons en propos liminaire vous alerter une nouvelle fois sur la dégradation des conditions de travail des personnels. Nous vous alertons, en effet, comme la FSU l'a fait de nombreuses fois dans les CHSCT précédents, car notre ministre semble, comme son prédécesseur, ne pas prendre la mesure de cette dégradation profonde des conditions de travail qui touche l'ensemble des personnels. Nous remarquons toutes et tous que de plus en plus de collègues sont en souffrance. Les demandes de démissions ou de ruptures conventionnelles augmentent. Nous sommes de plus en plus sollicités par des collègues s'interrogeant sur une reconversion professionnelle, quand ils s'aperçoivent que la profession pour laquelle ils avaient fait tant d'efforts ne fait plus sens à leurs yeux et que leur investissement n'est pas reconnu.

En cette période de lutte sociale d'opposition massive au projet de loi sur les retraites, passée depuis en force avec le 49.3, on ne peut que s'interroger sur les conséquences désastreuses que celle-ci engendrerait sur les conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale. Cette loi va à l'encontre de l'égalité professionnelle puisqu'elle impactera bien plus les femmes. Comment améliorer nos conditions de travail alors que l'on veut augmenter l'âge légal de départ en retraite ?

Pour tous les personnels, les conditions de travail se détériorent, avec la diminution des emplois, l'augmentation de la charge de travail, à tous les niveaux, pour tous les métiers et toutes les missions. Le registre RSST fait apparaître des problèmes récurrents de bâtis. Après avoir traversé une grave crise sanitaire (COVID), aucune mesure ne semble avoir été prise dans les établissements pour contrer les difficultés auxquelles ils ont été confrontés et/ou pourraient à nouveau l'être : systèmes d'aération des pièces, équipements en capteurs de CO2, multiplication des sanitaires (lavabo et toilettes)... De plus, le registre RSST fait aussi apparaître de nombreuses fiches qui alertent sur les risques RPS liés à l'inclusion ou au néomanagement.

C'est dans ce contexte aussi que le ministre a annoncé la suppression de la technologie en sixième pour financer et loger dans les 26 heures/élèves hebdomadaires un accompagnement en mathématiques ou en français. Par voie de presse, le ministre déstabilise l'ensemble des disciplines et met clairement en danger les postes des professeur-es de technologie. Ceci a d'ores et déjà des conséquences pour la rentrée 2023: le ministère provoque la suppression de 23 postes en Technologie dans les collèges du Nord. Ce sont, pour le moment, essentiellement des suppressions de postes vacants parce qu'une consigne de « bienveillance » a été passée afin de limiter l'affichage de mesures de cartes scolaires, mais qu'en sera-t-il les années à venir ?

Par ailleurs, les professeur-es des écoles seraient encouragés à s'inscrire dans le dispositif de soutien aux élèves de 6ème. L'instauration de cette heure de soutien/approfondissement est un mépris à la fois pour les collègues du 1er degré, dont on considère qu'ils n'ont pas encore assez à faire (rappelons que la DEPP a évalué leur temps de travail à 43 heures hebdomadaires), mais aussi pour les collègues du 2nd degré, considérés comme incapables de faire face à la difficulté scolaire dans leurs disciplines. Quel mépris pour la profession et quelle méconnaissance de notre métier de la part du ministre !

À ces attaques contre les disciplines, le ministère ajoute une offensive contre nos métiers et tente de surcharger encore nos missions avec son « pacte » que le ministre s'obstine à qualifier de revalorisation. La FSU le dit et le répète, le pacte n'est pas une revalorisation, c'est au mieux une rémunération du travail fait ! Confrontés à une charge de travail écrasante, les personnels ont besoin de temps et non de missions supplémentaires. C'est le contraire d'une revalorisation tant de fois promise ces dernières années et cela contribue, en plus des conditions de travail dégradées, à accentuer le manque d'attractivité dans nos métiers.

Tous les personnels de l'Éducation Nationale font part de leur épuisement, de leur usure au travail. La FSU alerte sur ce point, et elle n'est pas la seule. La DEPP a publié les premiers résultats de l'enquête bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale, menée au printemps 2022, auprès d'un échantillon représentatif conséquent de 240 000 agents exerçant pour notre Ministère.

Ces résultats, consultables sur le site du Ministère en disent long sur ce que vivent et ressentent les personnels !

Il y a donc urgence à agir, urgence à mettre en place des dispositifs de prévention et à pratiquer une autre politique pour l'Éducation nationale ! Urgence à mieux reconnaître l'investissement des personnels et à mieux les considérer ! Urgence à se donner les moyens d'un service public d'éducation de qualité respectueux de ses agents. La FSU mettra tout en œuvre pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des personnels.